



Corbigny infos

Bulletin municipal de Corbigny

N°4 - Décembre 2017

Édito

Un « îlot heureux, au commerce vigoureux »...Voilà comment un journaliste du Point qualifiait Corbigny dans un de ses articles en début d'année.

En effet, je crois que nous pouvons être optimistes quant à l'avenir de notre Ville.

Corbigny avance, Corbigny regarde droit devant et avec fierté.

On peut se plier parfois à la facilité de dire : « c'est bien mieux ailleurs ».

Mais prenons le temps finalement de regarder ce « ailleurs ». On s'aperçoit alors très vite qu'à proportion équivalente nous avons, à Corbigny : une rue principale commerçante attrayante, un tissu associatif et sportif des plus dynamiques, des rendez-vous festifs devenus incontournables (Brocante, marché de Noël, foire du terroir etc...), un marché aux bestiaux et des foires agricoles revitalisées, des marchés le vendredi matin et la foire mensuelle toujours

aussi bien achalandés, une ville sûre et accueillante.

Nous avons aussi renouvelé le conseil municipal des jeunes cette année et nous sommes à nouveau ravis de l'implication et de la détermination de ces 10 jeunes conseillers municipaux qui vont s'investir, n'en doutons pas, dans la vie de notre cité.

« Corbigny résiste au sentiment de relégation » concluait ce même journaliste du Point. Corbigny fait mieux que résister. Corbigny innove et réussit finalement à relever ce beau challenge : une ville dynamique en milieu rural.

En attendant, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année à vous et vos familles.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 5 janvier 2018 à 19 heures à l'Abbaye pour la traditionnelle cérémonie des vœux pour l'année 2018.

Maryse PELTIER, Maire.

Comptes administratifs 2016

La préservation des équilibres globaux des finances communales demeure une priorité et la commune est en avance sur le plan de redressement acté à l'issue de l'audit financier réalisé au printemps 2014.

La maîtrise de l'équilibre du budget de fonctionnement général et la limitation au juste nécessaire des dépenses de fonctionnement induites par les budgets annexes (culture-Abbaye et abattoir) permettent progressivement de retrouver quelques marges de manœuvre.

Ainsi, en 2016, les dépenses d'investissement ont repris et les emprunts ont été réaménagés pour alléger le poids des annuités de dette, de manière à poursuivre la reconstitution de la trésorerie.

Les projets d'investissements du futur (Vill'âge Bleu, nouvelle gendarmerie, rénovation des fenêtres de la mairie puis des écoles) sont en cours de réalisation.

BUGDET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

L'année 2016 génère un déficit de fonctionnement de 21 670,85 €.

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 4,43 % par rapport à celles de 2015 passant de : 2 223 839,62 € à 2 322 306,45 € soit une augmentation de 98 466,83 €.

Pour l'expliquer, il faut noter que :

En 2016, les subventions d'équilibre versées à ces deux budgets annexes s'élèvent pour l'abattoir à 133 266,00 € et pour le centre culturel à 121 200,00 €.

- Les charges de personnel ont augmenté légèrement : de 1 004 273,94 € à 1 033 045,44 € (+ 2,87 %).
- Concernant le chapitre 65 (autres charges) : le 4^e trimestre de la contribution communale au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) d'un montant de 16 630,47 € a été versé qu'en 2016 suite à des retards de gestion comptable au Centre des Finances Publiques.
- Depuis 2015, la contribution aux organismes (compte 6554) a augmenté suite à une modification d'imputation pour la consommation EDF de l'éclairage Public qui est remboursée au SIEEEN (précédemment au compte 60612).
- Le reversement de fiscalité au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.) a augmenté de 6 498,00 € à 10 520,00 € (+61,90 %).
- Les charges financières (intérêts d'emprunts) ont diminué : de 34 307,16 € à 21 579,10 € suite au réaménagement de prêts.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2016
011 Charges	461 155,76 €
012 Charges du Personnel	1 033 045,44 €
014 Atténuation de produits	226 343,00 €
65 Autres Charges de Gestion Courante	522 068,19 €
66 Charges Financières	21 579,10 €
67 Charges exceptionnelles	3,00 €
042 Dotations aux amortissements	58 111,96 €
TOTAL	2 322 306,45 €

• Recettes :

Les recettes de fonctionnement ont très légèrement augmenté de 0,6 % par rapport à celles de 2015 passant de 2 287 295,52 € à 2 300 635,60 € soit + 13 340,08 €.

Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Les produits des services ont augmenté de 18,11 % suite à une hausse des frais de scolarité remboursés par les communes.
- Les remboursements de salaires dus aux arrêts-maladies sont supérieurs au montant budgétisé suite à deux agents en longue maladie.
- Nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (subvention de l'Etat) : de 896 634,00 € à 876 027,00 € (- 2,30%).
- Recettes fiscales : de 1 406 256,28 € à 1 375 184,80 € soit une baisse de 2,21 % (taux communaux constants mais bases réévaluées par l'Etat).
- Les cessions d'immobilisations enregistrées au compte 775 : 9 300,00 € concerne la vente du camion et du tracteur tondeuse.
- Les produits exceptionnels enregistrés au compte 7788 : 66 168,50 € concerne la vente du terrain au cabinet comptable CER et le remboursement de l'assurance pour le monument de l'Emeraude.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2016

• Section d'investissement

• Dépenses

Les dépenses d'investissement ont augmentés et sont passées de 161 047,81 € en 2015 à 252 700,41 € en 2016 suite à un excédent d'investissement en 2015 de 115 297,25 €.

Les dépenses non affectées ont été de 72 528,80 € (elles correspondent aux emprunts, écritures de cessions).

CHAPITRE	CA 2016
21-23 Programme d'investissement	180 171,61 €
16 Emprunts	45 122,53 €
042 Amortissements	27 406,27 €
TOTAL	252 700,41 €

• **Recettes**

Les recettes d'investissement ont baissé et sont passées de 762 423,52 € en 2015 à 187 808,20 € en 2016.

Cette différence est due au fait qu'en 2015 le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) a été perçu pour deux années : 119 776,00 €, un excédent de fonctionnement au compte 1068 de 468 380,04 € suite à un résultat d'investissement déficitaire reporté de 2014 : 486 078,46 €.

En 2016, - le versement d'un prêt relais : 80 000,00 €,
 - le réaménagement des emprunts a augmenté le capital de 14 041,69 €
 - les cessions et dotations aux amortissements : 44 070,27 €

CHAPITRE	CA 2016
13 Subvention	11 678,00 €
16 Emprunts	93 881,69 €
10 FCTVA	10 754,00 €
16 Dettes envers locataire	27 424,26 €
21 Immobilisations corporelles	36 706,27 €
042 Amortissements des immobilisations	7 364,00 €
TOTAL	187 808,22 €

BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL

4

Le budget du centre culturel demeure fragile du fait des coûts d'entretien, de fonctionnement et de mise aux normes du bâtiment de l'Abbaye et du désengagement relatif des partenaires financiers à la Région et au Département. La commune ne peut se permettre d'augmenter ses dépenses de fonctionnement à ce titre, préférant retrouver des capacités d'investissement pour rénover le monument.

• **Section de fonctionnement**

L'année 2016 a généré un déficit de 59 181,15 €.

Les dépenses ont augmenté et s'élèvent à 315 389,56 € en 2016. Cette augmentation concerne le chapitre 012 (charges du personnel) suite au recrutement d'une directrice de l'Abbaye.

Les recettes sont passées de 279 520,85 € en 2015 à 256 208,41 € en 2016.

Cet écart s'explique :

- par la baisse des locations de la salle des fêtes,
- par la non réception d'une indemnité d'assurance (chapitre 77 produits exceptionnels) d'un montant de 68 239,00 €, faisant suite au sinistre d'un bâtiment (« ancienne gendarmerie ») situé dans l'enceinte de l'Abbaye, classé au titre des Monuments Historiques, qui sera perçue après la réception des travaux.

• Section d'investissement

L'excédent de 2016 est de 118 527,45 €

Les recettes s'élèvent à 64 260,71 €.

Elles s'expliquent par :

- l'écriture de réaménagement du prêt auprès de la Banque Populaire (57 065,43 €)
- une affectation au compte « 1068 » à hauteur de 117 386,73 €.

BUDGET ANNEXE ABATTOIR

• Section d'exploitation

L'année 2016 a généré un excédent de 4 075,66 €, et en 2015 l'excédent était de 5 674,01 €. Le résultat cumulé est donc excédentaire de 9 749,69 €.

Les dépenses sont passées de 207 723,99 € en 2015 à 220 511,63 € en 2016, cet écart fait suite aux écritures de réaménagement du prêt auprès de la Banque Populaire. En recettes, la subvention d'équilibre versée depuis le budget principal a été de 56 935,28 € en 2015 et de 133 266,00 € en 2016.

• Section d'investissement

En 2016, les dépenses d'équipement s'élèvent à 98 871,66 €

Ainsi, l'année 2016 a dégagé un excédent de 90 983,47 € et un excédent cumulé de 157 379,32 €.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

En 2016, le résultat de clôture est de 0 €.

Il n'y a eu aucune vente de terrain ou travaux d'aménagement.

BUDGET CCAS

En 2016, le résultat de clôture est déficitaire de 2 020,76 €, le résultat cumulé est excédentaire de 2 625,87 €

IMPÔTS

Taux d'imposition 2017 : les taux étant restés stables depuis 4 ans, et devant les baisses des dotations attribuées aux communes, il a été nécessaire de les augmenter cette année :

- la taxe d'habitation passe de 20,54 % à **20,95 %**
- la taxe foncière (sur propriétés bâties) passe de 11,30 % à **11,53 %**
- la taxe foncière (sur propriétés non bâties) : passe de 34,42 % à **35,11 %**

Solidarité

VILL' AGE BLEU

Le projet avance toujours. Nièvre Aménagement recherche la meilleure formule pour porter le projet avec un plan de financement bouclé pour permettre la réalisation.



MICRO CRÈCHE

La micro-crèche, construite et aménagée par la Communauté de Communes dans des locaux mis à disposition par la commune de CORBIGNY près de l'école primaire est ouverte depuis le 19 juin. Elle accueille une dizaine d'enfants et sa gestion a été confiée au Centre Social.



GENDARMERIE

Le siège de la Communauté de brigades était à Lormes depuis plusieurs années. Depuis le 1^{er} octobre, cette communauté a désormais son siège à Corbigny. L'effectif sera porté à huit militaires et l'accueil est ouvert tous les jours.

Horaires :

- du lundi au samedi : 8 H - 12 H
14 H - 19 H
- dimanches et jours fériés : 9 H - 12 H
15 H - 19 H

6 L'adjudant Christophe LENOIR est le correspondant sécurité de la communauté de brigades de CORBIGNY (Corbigny-Lormes-Montsauche).

Une plaquette de prévention contre les cambriolages a été éditée. Vous pouvez retrouver tous les conseils sur le site internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le projet de construction est en cours.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Quelques Corbigeois ont déjà bénéficié de l'aide au permis contre 20 heures de bénévolat au sein d'une association. Ce programme est toujours d'actualité. Plusieurs dossiers sont en cours.

SORTIE DES AÎNÉS

Le 28 juin, les personnes de 70 ans et plus ont découvert le terroir du Chaource en pays d'Othe, avec la visite du musée du fromage, celui de la poupée d'antan ainsi que de la tonnellerie.

Ils ont tous été ravis de cette journée très conviviale et se projettent déjà sur 2018.





REPAS DE LA MUNICIPALITÉ

Cette année encore, l'invitation de la Municipalité a connu un vrai succès. Plus d'une centaine de convives ont apprécié le repas préparé par Yves DE SOUZA.

École primaire

En réponse à un appel à projet validé par l'éducation nationale, l'école a été dotée de 12 tablettes numériques et un ordinateur portable. La participation financière de l'académie a été de 50 %. Les enfants profitent de cette technologie de façon contrôlée et modérée.

Inauguration de la plaque de l'école :



Le Conseil Municipal Jeunes avait choisi pour nom : Ecole Primaire Publique Jules Renard, choix qui a été validé par le Conseil Municipal des Adultes. L'inauguration a eu lieu le 19 octobre.

Conseil municipal des jeunes

Le 18 février, les jeunes élus ont découvert les ors de la République en visitant l'Assemblée Nationale. Un tour de Paris leur a été offert avec la découverte des principaux monuments.

Ces conseillers n'étant élus que pour une période de deux ans, un nouveau conseil Municipal est installé depuis le 29 novembre.

Travaux

Ont été réalisés sur 2017 :

- A l'abbaye :

- Installation du système d'alarme et d'incendie.
- Traitement acoustique de la salle de Fêtes.
- Mise en conformité des toilettes.

• **Aux écoles :**

- Pose de rideaux occultants dans les salles de classe.
- Démolition de l'ancien gymnase ainsi que des anciens sanitaires.
- Réfection du préau dans la cour du primaire.
- Remplacement des huisseries à l'école maternelle.
- Réparation de l'escalier de secours de la maternelle avec mise en peinture.

• **Au restaurant scolaire :**

- Remplacement de la tour réfrigérée.
- Pose de rideau fenêtre côté cuisine.
- Traitement acoustique de la plus grande salle de restaurant.

• **A la mairie :**

- Huisseries de l'appartement du deuxième étage avant l'installation d'Angélique MONIN.
- Remplacement de la porte d'entrée du secrétariat.

• **Abattoir :**

- Changement de l'évaporateur d'essuyage.
- Installation d'abreuvoirs chauffants en inox.
- Rénovation de tuyauterie dans la boyauderie, le local d'abattage et local brûlage, mise en peinture.

• **Radars pédagogiques :**

Le non respect des limitations de vitesse aux entrées de ville présentent un réel

danger. Pour faire prendre conscience aux automobilistes de ces infractions au code de la route, des radars pédagogiques ont été installés route de Marcilly, au niveau du lotissement du Champart et rue du Briou.

• **D'autres travaux communaux :**

- Enduit sur chaussée entrée de la SICAGEMAC.
 - Enfouissement de l'éclairage public : rue du Briou, rue d'Augenay.
 - Fin du programme de rénovation de l'éclairage public par des lampes nouvelle génération.
 - Peinture des bureaux à la Maison de Pays (bureaux affectés à la Communauté de Communes).
 - Pose d'une armoire de commande électrique au terrain de tennis.
 - Installation de l'éclairage au lotissement la Boudeau et aux Granges.
 - Aménagement de l'entrée du cimetière
 - Réalisation bi-couche chemin du Batoir
 - Réfection chaussée impasse du Pré de la Croix.
 - Réfection de l'impasse des Ateliers (avec mise en conformité des eaux pluviales).
 - Rénovation de quelques trottoirs (lotissements de la Garenne, du Champart, Rue de l'Abattoir, et une partie rue de la Morgagne et Pré de la Croix).
 - Mise aux normes en vigueur des locaux des services techniques réalisée par les agents.
 - Travaux sur le monument de l'Emeraude réalisés suite aux malfaçons et pris en charge par l'assurance.
- **Travaux futurs :**
- Aménagement allée piétonne avenue du 8 Mai.
 - Continuité de la réfection de trottoirs.



- Rénovation de transformateurs.
- Etude pour la rénovation des salles du 1^{er} étage de la mairie.
- Huisseries école primaire.
- Installation de boîtes à livres.
- Réfection de voirie : lotissement de la Morgagne et Pré de la Croix.
- Rénovation allées intérieures des stades.

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

• Nouveau sens de circulation rue des Tépins :

Le sens de circulation pour les véhicules venant du Champ-de-Foire et se dirigeant en direction de Clamecy reste inchangé en respectant bien évidemment le code de la route. Les véhicules venant de la route de Clamecy et souhaitant se diriger vers le Champ-de-Foire ne pourront plus emprunter cette rue à partir de la place de la Mairie.

• Modification du plan de circulation rue Hippolyte Lavoignat :

Les véhicules empruntant cette rue ne peuvent plus y accéder par la voie

située devant l'Abbaye.

Quelques nouvelles places handicapés ont été ajoutées centre ville respectant les mises aux normes accessibilité.

De nouveaux arrêts minute ont également été matérialisés Avenue Saint-Jean, et parking boucherie Harand, place Saint-Louis. Nous souhaitons le respect de cette réglementation pour le bien fondé de tous les usagers.

• Toutou'net :

S'il n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul...

Faites-le pour lui et par civisme vis-à-vis de vos voisins !!!!



La municipalité s'est dotée d'équipements pour nos amis à quatre pattes.

Trois Toutou'net gratuits (distributeurs de sacs) ont été installés. Discrets et efficaces, ces sacs permettent de prévenir tout désagrément aux autres promeneurs.

Ils sont situés Place Saint-Jean (vers le square), sur le parking derrière l'église, et sur le parking des Promenades.

• **Borne électrique :**

Une borne a été installée sur le Champ-de-Foire. Dotée de deux prises, elle permet aux véhicules électriques de se recharger.



10

Bulletin municipal de Corbigny

Personnel communal

Marie-France FOUSSADIER, employée municipale à la mairie durant 34 ans a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} août 2017. Nous lui souhaitons un bon repos bien mérité entourée des siens.

Environnement

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

La commune n'a pas obtenu de seconde fleur cette année. Le jury préconise plutôt des plantations de vivaces, ce qui a été réalisé sur certains



massifs et qui s'étendra davantage. Si la première année ils sont un peu chétifs, ils évolueront au fil du temps.

Les récompenses aux particuliers seront remises lors de la cérémonie des Vœux de la Municipalité le 5 Janvier 2018 à 19 heures à l'Abbaye.

N.B. Un nouveau mode d'attribution des récompenses émanant des Vaux d'Yonne stipule que désormais ne peuvent être accordées deux années de suite un lot aux mêmes bénéficiaires.

DÉCHETS MÉNAGERS

Suite au manque de civisme constaté, le point d'apport volontaire pour le recyclage situé au Champ-de-Foire a été supprimé. **Les habitants sont incités à privilégier l'apport à la déchetterie.**

Vie de la commune

NAVETTE CHAUMOT-CORBIGNY

Afin de permettre aux gens stationnés au port de Chaumot de venir découvrir Corbigny, et en partenariat avec la Communauté de Communes, une navette a été mise en place cette année du 20 juillet au 30 septembre. 450 personnes ont été utilisatrices de ce mode de transport pour la modique somme de 1€ par trajet. Cette opération a été subventionnée à hauteur de 80 %.

L'opération sera reconduite ces prochaines années.

FOIRES ET MARCHÉS

La gratuité des emplacements du marché les 1^{er} trimestres de chaque année a permis d'augmenter l'attractivité tout au long de l'année, avec une trentaine d'exposants chaque vendredi.

Les foires connaissent toujours un vif succès. Désormais, la circulation est interdite avenue Saint-Jean afin que les visiteurs puissent se promener en toute quiétude. Pour se faire, une déviation a été mise en place par la rue de la Cave.

JUMELAGE

Une délégation de nos amis de Kobern emmenée par Michel DÖTSCH, maire de la commune, accompagné des reines du vin ont été accueillis du 3 au 5 juin par les élus corbigeois.

Une dégustation des différents crus de la vallée de la Moselle a été offerte à la population devant la Mairie sous un soleil radieux.



NUISANCES SONORES

Rappel :

Les appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scies, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage (article 5).

MISE EN ŒUVRE DE L'INTERDICTION DE BRÛLAGE

Beaucoup de personnes sont interpellées par l'interdiction de brûlage. Suite à un arrêté du Préfet, il est interdit de brûler des déchets quelle que soit la période de l'année (réf. Règlement sanitaire départemental -RSD- élaboré par le Préfet).

Le Maire, quant à lui, est chargé de faire respecter dans sa commune les dispositions de ce RSD.

En matière agricole, le brûlage n'est autorisé qu'après demande préalable (arrêté N° 91-3219 du 17 octobre 1991) et autorisation de la préfecture.

Les infractions peuvent être constatées par les agents de police municipale ou par la gendarmerie. Le non-respect expose le contrevenant à une amende de 3^e classe, pouvant s'élever jusqu'à 450 € (article 7 du décret N° 2003-462 du 21 mai 2003).

PLU (plan local d'urbanisme)

Sept communes se sont regroupées pour l'étude d'un PLU. Avec la loi NOTRe, depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence est reprise par la Communauté de Communes ; il est en voie de finalisation avant l'enquête publique.

CESSION DE BIENS COMMUNAUX

La commune a vendu deux biens :

- La maison rue des Bains,
- L'ancienne gare du Tacot à un particulier qui souhaite en faire un musée du Tacot en partenariat avec un musée sur l'Emeraude, et un logement au 1^{er} étage.

CHALETs

Les quatre chalets restants ont été vendus au cours de l'année.

Communication

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Les réunions organisées en 2016 ont été appréciées par nos administrés. L'opération a été renouvelée cette année. Elles permettent à nombre d'habitants d'exprimer leurs souhaits ou leurs revendications.

C'est avant tout un échange et un dialogue face à une équipe municipale attentive.

Culture

Diverses manifestations ont eu lieu en 2017 à l'Abbaye :

- 12 spectacles
- 6 expositions
- Lumières sur le livre jeunesse
- Carnaval du Centre Social
- Concert de l'Harmonie ▼



- Conférence Coop des Savoirs
- Jours de danse
- Fêtes musicales
- Concert de Noël
- Spectacles des écoles
- Vernissage de l'exposition Vents du Morvan ▼

12



Festivités

Concours de pétanque

140 engagés ont participé aux championnats départementaux de pétanque le 25 juin. Belle réussite du club de pétanque.

Cyclisme

La course cycliste du 5 juillet a réuni 32 participants avec remise du prix de la municipalité.

Tour Nivernais Morvan

Pour sa 13^{ème} édition, la « Jean-François Bernard » a réuni 414 participants. Cette année, nous avons eu le plaisir de voir le départ donné par Jean-François Bernard.

14 juillet

La retraite aux flambeaux du 14 juillet a été contrariée par la pluie. Le feu d'artifice a malgré tout été apprécié.

Brocante

la brocante des 12-13 août attire toujours une foule imposante. Cette année, la ville, entièrement piétonne, a permis de flâner et chiner en toute quiétude.



Football

Belle saison pour nos joueurs de foot montés cette année en Régionale 3. Toutes nos félicitations.

Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël a remporté encore un immense succès.

La parade est revenue cette année nous faire rêver. Merci encore à Made in Corbigny pour cette magnifique prestation qui était le top départ des illuminations de Noël.



Hommage

Stèle en hommage aux femmes de Corbigny et sa région.

Tel que nous l'avons évoqué dans notre précédent bulletin, nous vous proposons, dans la perspective du centenaire de cet armistice, en 2018, d'engager un vrai travail de mémoire collectif afin de retracer les parcours de ces femmes courageuses dans le but d'organiser une grande exposition en mairie mais aussi de dévoiler une stèle, à côté du monument aux morts, comme une preuve indélébile de notre reconnaissance envers toutes ces femmes infirmières, mais aussi agricultrices, femmes au foyer, civiles pour qui, elles aussi, la première et la seconde guerre mondiale ont été synonymes de sacrifices immenses.



Pacs

Depuis le 1^{er} novembre, il est possible de se pacser en mairie pour les habitants de la commune. Pour se faire, il suffit de passer au secrétariat prendre les formulaires nécessaires.

État civil

(période du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2017)

Naissances

BERTIN Alice, Liliane Nathalie
6 décembre 2016

ROUSSEAU Naïsse
13 janvier 2017

SPAZZOLA Eléa, Vanessa, Nathalie
11 avril 2017

BLANDIN Ange, Taylone
12 avril 2017

PEDROL Thyméo, Théo, Jean-Claude
22 juin 2017

MANTEL Gabriel, Edmond, Francis
4 septembre 2017

SILVAIN Camille
28 septembre 2017

Mariages

VAUZELLE Nicolas, Patrice, Alain et
VINDEVOGEL Gaëlle, Ginette, Renée
6 mai 2017

SASMAZ Ozgür et MARTIN Corinne
15 juillet 2017

MORIN Emmanuel, Simon, Abel et
MALARDIER Sophie, Anne-Marie
19 août 2017

Ils nous ont quittés

BREBION Régine, Charlotte, Alice
épouse COUSSON
8 janvier 2017

LOUBOT Renée, Georgette veuve
CHAMBERLAIN
25 janvier 2017

DOIGNON Yvette, Georgette veuve
LELLI
31 janvier 2017

TURIOT Jeanne, Georgette veuve
DESBRUYERES
2 février 2017

LAMOUREUX Lucile, Elise, Hélène
veuve SAVE
8 février 2017

WEISS Madeleine veuve BRAC
10 février 2017

RAFFEAU Hubert, Paul
21 février 2017

LAVALLEE Micheline, Andrée épouse
LECREUX
12 avril 2017

DE MATTEIS Gisèle, Huguette veuve
PAUPERT
21 avril 2017

VERGER Jean-Pierre, Maurice
21 avril 2017

LEMARIEY Claudine, Pierrette, Lucienne veuve MARIE	28 avril 2017	GUILLAUDAT Roger, Germain	25 juillet 2017
SAVE Roger, Léon	11 mai 2017	MAURICE Jacqueline, Gisèle veuve HAMELIN	25 juillet 2017
HUET Jean-Claude, Emile, Henri	15 mai 2017	LESEURRE Denise, Fernande, Adeline veuve ROUMIER	28 juillet 2017
MICHEL Roger, Robert	19 mai 2017	COLAS Suzanne veuve BREZ	5 septembre 2017
BAILLY Théo, Roland, Christophe	20 mai 2017	LEBLANC Ginette, Maria épouse JOUANIN	29 septembre 2017
NOEL Elisabeth, Jeanne épouse LAVAL	20 mai 2017	SALTIRANA Ginette, Anna, Simone	3 octobre 2017
LEBLANC Robert	28 mai 2017	LAURENT Gilberte, Mathilde, Germaine veuve TISSERAND	4 novembre 2017
TROPINI Louise, Georgette veuve CHARRIER	3 juin 2017		
FEVRE André, Jean	5 juillet 2017		

Directeur de la publication : Maryse PELTIER
 Rédaction : Solange INNOCENTE, Joëlle RAMEAU, Jean-Charles ROCHARD,
 Jean-Paul DELAVault
 Édité par la commune de Corbigny
 1, place de la Mairie - 58800 CORBIGNY
 secretariatgeneral_corbigny@orange.fr - Tél : 06 26 79 35 23

Tiré à 1 200 exemplaires

Mise en page et impression
 par l'imprimerie LABALLERY à Clamecy
 Dépôt légal : décembre 2017 - N° impression : 712199

Ne pas jeter sur la voie publique